

Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 7-2023

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15  
en exercice : 13  
Membres présents : 8  
Membres absents : 5  
Procuration : 0

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 26 octobre 2023  
à 19 heures 30**

**Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 19 octobre 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire**

**Membres présents :**

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - M Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL -  
MM Philippe PIERRON - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

**Absents excusés :** M. Yannis BLAISE

**Absent :** Audrey FROEHLICH, Mylène FAUL, Frédéric SCHERRER, Damien GUENAIRE

**Quorum :** atteint.

**Secrétaire de séance :** Marjorie ZIMMERMANN votée à l'unanimité.

**DCM N° 2023D2610-03**

**Objet :** Nouvelle dénomination de rues

Madame la Maire expose aux membres du Conseil municipal l'existence dans le village de voies dénommées « chemin » :

- chemin accédant au complexe de salles communal
- chemin rural dit de la forêt accédant au lotissement Heidenfeld

Ces accès, en raison de leur usage et de leur fréquentation, constituent des rues.

Après échanges, le Conseil Municipal décide :

- que le « chemin rural dit de la forêt » devient « Rue de la Forêt »
- que le chemin donnant accès au complexe de salles communal, non enregistré au cadastre, devient « rue Astolphe de Custine »

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 30 octobre 2023.

La Maire,  
Marie-Véronique BUSCHEL



The image shows a blue ink signature of Marie-Véronique Buschel over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE NIDERVILLER' at the top and 'MOSELLE' at the bottom, with a central emblem featuring a figure and a star.